

Droits et Démocratie à Kaboul pour y établir

le Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan



Ariane Brunet, Palwasha Hasan et Isabelle Solon Helal.

eux membres du personnel de Droits et Démocratie ont effectué une mission de 10 jours à Kaboul, en Afghanistan, à la fin du mois de septembre pour évaluer la situation des femmes et le rôle qu'elle peuvent jouer dans la consolidation de la paix et la reconstruction du pays.

« La situation est très précaire, a expliqué Ariane Brunet, coordonnatrice du programme Droits des femmes. Le départ des talibans et la présence de l'Alliance du Nord à Kaboul n'ont pas apporté de réel sentiment de sécurité chez les femmes. Bon nombre d'entre elles ont trop peur pour oser retirer la burga. »

Madame Brunet et Isabelle Solon Helal se sont rendues à Kaboul afin d'y établir un Fonds pour les droits des femmes, un projet d'un an de 500 000\$ financé par le Fonds de consolidation de la paix de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elles y ont ouvert un bureau et embauché madame Palwasha Hasan, qui coordonnera le projet à Kaboul pour Droits et Démocratie.

Madame Hasan était iusqu'à récemment directrice du Centre d'éducation des femmes afghanes (AWEC) à Peshawar, au Pakistan. Lors de leur séjour, les représentantes de Droits et Démocratie ont eu des réunions de travail avec la ministre de la Condition féminine d'Afghanistan, madame

Habida Sarabi, la ministre d'État à la Condition féminine, madame Mabupa Hakukmal, des membres de la Commission des droits de la personne et des représentants d'organismes internationaux et de plusieurs groupes de femmes, notamment une vingtaine de membres de l'Association des femmes juristes.

« Le projet de fonds a été partout très bien accueilli, a expliqué Isabelle Solon Helal, coordonnatrice adjointe du Programme droits des femmes. Il y a une grande préoccupation sur le rôle que les femmes sont appelées à jouer dans le processus de réforme de la Constitution de 1964 pour assurer l'enchâssement des droits des femmes. »

Par ailleurs, la mission à Kaboul a permis d'identifier les personnes qui agiront comme conseillers sur place pour soutenir le travail de la coordonnatrice. Des critères de sélection pour les projets subventionnés seront développés et ce comité consultatif jouera un rôle important lors de l'évaluation des projets.

Le Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan privilégiera des projets sur les droits des femmes, l'éducation sur la question des droits des femmes, le travail de sensibilisation, le réseautage et les droits juridiques des femmes.

Droits et Démocratie a tenté par ailleurs d'évaluer ce qu'il advient des engagements des pays donateurs réunis à Tokyo, qui avaient promis des milliards pour la reconstruction de l'Afghanistan, mais qui n'ont toujours pas livré l'aide attendue. La guestion de la sécurité est une autre priorité, le gouvernement afghan et les ONG réclament le déploiement de forces de maintien de la paix en dehors de Kaboul pour mettre un terme aux hostilités de manière à ce que la reconstruction du pays puisse sérieusement commencer.

Droits et Démocratie a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'augmenter les effectifs des forces de maintien de la paix à au moins 30 000 personnes et de déployer ces troupes dans l'ensemble du pays avec pour instructions de désarmer les factions belligérantes. Même si le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité a été élargi, le petit contingent actuellement déployé est confiné à Kaboul.

« Dès que la situation se sera stabilisée sur le plan de la sécurité, les femmes pourront se pencher sur d'autres priorités urgentes comme la réforme de la Constitution, afin de faire en sorte que les droits des femmes soient protégés, a ajouté Mme Brunet. La situation est difficile, mais les perspectives d'améliorer les choses existent. »



Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation indépendante canadienne investie d'un mandat international. Elle fait la promotion et la défense des droits de la personne et du développement démocratique définis dans la Charte internationale des droits de l'homme. En coopération avec la société civile et des gouvernements, au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie amorce et soutient des programmes qui visent à consolider les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en voie de développement.



Message du président

Droits et Démocratie est une institution modeste mais essentielle.

Modeste en raison de l'ampleur des défis et enjeux que posent le déploiement concret et durable des valeurs démocratiques et le plein respect des droits sociaux, économiques et politiques pour tous. Ces exigences sont mises à mal par un défaut de croissance, l'iniquité des règles présidant aux relations entre les régions et les pays du monde, le creusement des écarts dans le partage des biens matériels et immatériels et la faiblesse de la gouvernance mondiale.

Essentielle en raison de la nécessité et de l'urgence de conforter une culture de la paix à l'échelle mondiale, de stopper les progrès de l'incivilité à tous les niveaux et de développer les conditions de vivre ensemble différents. Ces besoins premiers n'ont pas d'autres assises que l'absolue égalité de tous, égalité découlant de la reconnaissance effective des droits, de tous les droits et pour tous.

Droits et Démocratie bénéficie du concours de nombreux partenaires au Canada et dans le monde. En prenant mes fonctions, je tiens à les saluer et à les remercier. À leur dire aussi notre volonté et notre disponibilité pour des travaux susceptibles de renforcer concrètement les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux, ces inséparables.

Je salue le travail remarquable de mon prédécesseur, l'honorable Warren Allmand, et la contribution généreuse de madame Kathleen Mahoney, la présidente de notre conseil, à la transition qui a marqué la vie de notre institution ces derniers mois.

Je remercie les cadres et le personnel qui m'ont accueilli avec une grande sympathie. Je les convie à faire concret, utile et durable.

Lean-louis Quy.

Première réunion

de l'Assemblée des États parties de la CPI

Démocratie, et Iris Almeida, directrice des programmes, ont assisté à la première rencontre de l'Assemblée des États parties de la Cour pénale internationale (CPI), qui s'est déroulée du 2 au 6 septembre derniers à New York. Ils ont participé à la réunion du Comité de direction de la Coalition d'ONG pour la CPI, au cours de laquelle ils ont réitéré l'engagement de Droits et Démocratie à poursuivre son travail sur la CPI, et assisté à une rencontre organisée par la mission allemande avec les délégations du groupe de pays qui appuient eux aussi la nouvelle cour internationale..

Durant leur séjour à New York, ils ont également rencontré Chris Hall (Amnistie Internationale), Reed Brody (Human Rights Watch), Vahida Nainar (Caucus des femmes), Asma Khader (Jordanie), ainsi que Phillip Krisch, John Holmes et Valerie Oosterveld (délégation canadienne).

Dans une intervention préparée pour l'occasion, Droits et Démocratie a insisté sur trois points : il incombe aux États parties de veiller à ce que la Cour soit établie sur la base des normes juridiques, politiques et morales les plus élevées possible; il leur faut, pour assurer la crédibilité de la Cour, élire des juges impartiaux et hautement qualifiés, et ils doivent résister aux pressions politiques qu'exercent les États-Unis dans le cadre de leur campagne visant à miner l'intégrité du Statut de Rome et à obtenir l'immunité des soldats américains engagés dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Les 79 États qui ont ratifié le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale étaient tous représentés à la rencontre. L'élection des juges est prévue en février 2003, lors de la reprise des travaux de l'Assemblée des États parties, et la Cour devrait commencer à fonctionner vers le milieu de l'année 2003. Un exposé détaillé sur le mandat et les activités du Barreau pénal international sera officiellement présenté aux fins de discussion à la rencontre de février 2003.

visite au Canada d'Ayesha lmam

en décembre

e 9 décembre prochain, à Montréal, Ayesha Imam et l'organisme BAOBAB pour les droits fondamentaux des femmes, du Nigeria, se verront décerner le prix John-Humphrey pour la liberté pour leur travail en faveur des droits des femmes au Nigeria et plus particulièrement leurs interventions contre l'interprétation conservatrice de la Charia dans des causes aussi connues que celles de Hafsatu Abubakar, Safiya Hussein et Amina Lawal, condamnées à la peine de mort par lapidation. Madame Imam recevra le prix annuel pour les droits humains de Droits et Démocratie la veille de la Journée internationale



des droits de la personne, au cours d'une cérémonie qui se tiendra à la Salle du Gesù, à Montréal, le lundi 9 décembre de 17 à 19 heures. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec avbiljou@ichrdd.ca.

Sommet mondial sur le développement durable :

où sont passés les droits humains?

uelques voix se sont fait entendre pour rappeler avec force que les droits humains sont une dimension essentielle du développement durable, dans le cadre de la plus importante conférence mondiale jamais organisée par l'ONU (Organisation des Nations Unies) et qui s'est déroulée à Johannesburg du 24 août au 4 septembre 2002.

Mais elles n'étaient pas en nombre suffisant. Les organismes des Nations Unies ont joué un rôle actif. La Haut Commissaire aux droits de l'homme, madame Mary Robinson, le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale et celui des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que le Rapporteur spécial sur le logement et d'autres ont émis des déclarations et sont intervenus en session plénière et à d'autres tribunes.

Les ONG n'ont pas été en reste. Tant le caucus des femmes que celui des droits humains ont fait intensément pression pour que la dimension des droits humains figure dans les documents finaux et pour empêcher un recul par rapport aux conférences antérieures de l'ONU. Droits et Démocratie a participé à ce travail de lobbying.

Un petit nombre d'États sont intervenus activement en faveur des droits humains; le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a rappelé avec vigueur que les droits humains constituent une composante essentielle du développement durable — une affirmation dont on ne retrouve aucun écho dans les documents finaux.

Nouvelles publications

 Le rapport annuel de Droits et Démocratie pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002, qui a été déposé devant le Parlement canadien, est main-



tenant disponible. On peut en commander un exemplaire gratuit par courrier électronique à l'adresse suivante : publications@ichrdd.ca ou visiter notre site Internet à www.ichrdd.ca.

 Droits et Démocratie a en outre publié une version adaptée pour les femmes autochtones de son manuel Méthodologie de recherche sexospécifique ainsi qu'une version en espagnol du premier des

Metodología de investigación con enfoque de genero y sensible a las mujeres y sensible a las muj

guides qui l'accompagnent, Documenter les violations des droits humains par les agents de l'État : la violence sexuelle. Ces publications proposent une méthodologie uniformisée pour la collecte de données et la rédaction de rapports sur les violations des droits des femmes. On

peut se les procurer en s'adressant à publications@ichrdd.ca.

• Le rapport du Groupe de réflexion annuel de Droits et Démocratie qui a eu lieu le 30 mai 2002 à Ottawa est maintenant disponible en français et en anglais. S'il vous plaît, consulter Promouvoir les droits humains et la démocratie dans un contexte de terrorisme à www.ichrdd.ca.



Mouvement pour la paix en Asie :

fondation de l'Alliance asiatique pour la paix

u 29 août au 1^{er} septembre derniers, plus de 150 militants pacifistes de toute l'Asie se sont réunis aux Philippines pour fonder l'Alliance asiatique pour la paix (AAP), qui regroupe des organisations non gouvernementales et des personnes de toute la région désireuses de promouvoir la paix et de protester contre la vague belliciste qui se répand autour du globe sous prétexte de « guerre contre le terrorisme ». Grâce à son soutien financier, Droits et Démocratie a permis à des représentants du

Forum pakistano-



Lucie Léveillé, assistante aux interventions d'urgence de Droits et Démo-

cratie, y a également assisté en qualité d'observatrice. L'AAP cherche à soutenir et à promouvoir les idéaux de paix et à contribuer au règlement des conflits grâce à l'intervention de personnes sensibilisées regroupées au sein d'une organisation de la société civile panasiatique. Le choix des Philippines comme pays hôte a valeur de symbole dans la mesure où s'y déroulent actuellement des opérations militaires menées conjointement par les forces armées américaines et philippines, qui ne font qu'aggraver l'instabilité



qui rèque dans ce pays. Outre la querre menée par les États-Unis en Afghanistan, l'APA a dans son champ de mire d'autres activités à caractère militaire dans le monde : la remilitarisation musclée du Japon, qui a adopté des lois visant à établir un système national permettant au Japon de mener des actions militaires outre-mer; la répression du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, plus brutale et plus intense que jamais depuis que le gouvernement israélien, sous prétexte de « guerre au terrorisme », a envahi la Palestine juste avant Pâques cette année; le mépris pour la démocratie affiché par le président Musharaf au Pakistan; le gouvernement hindou de New Delhi qui accole l'étiquette « terroriste » au gouvernement pakistanais dans le but de bloquer toute possibilité de règlement pacifique de la crise du Cachemire.



Pour célébrer la fondation de l'AAP, le 1er septembre, tous les délégués ont participé à une manifestation pacifique en direction de l'ambassade américaine, à Manille, sous une bannière où l'on pouvait lire : Oui à la paix dans le monde, non à la guerre! Oui à la justice, non à l'agression! La police a empéché les manifestants d'atteindre l'ambassade, mais le rassemblement s'est déroulé dans le calme et a bénéficié d'une bonne couverture des médias locaux.

Pour l'ensemble des délégués présents, les conflits qui se déroulent actuellement en Asie sont indissociables d'un certain nombre de problèmes plus larges engendrés dans la région par la mondialisation économique. Au nombre de ces problèmes figurent les programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale, qui ont eu pour effet d'encore aggraver la pauvreté et les inégalités, de favoriser la stagnation des économies et d'intensifier la destruction de l'environnement. En Asie, la « guerre au terrorisme » exacerbe une situation déjà délicate en fournissant un prêtexte pour instituer des formes de contrôle plus répressives et plus autoritaires.

Les droits humains, la démocratie et le développement durable sont

e 19 septembre dernier, Droits et Démocratie organisait, de concert avec l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU), une conférence publique à Ottawa pour discuter du rapport 2002 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté. Au nombre des conférenciers, on retrouvait : Jean-Louis Roy, nouveau président de Droits et Démocratie, Tanni Mukhopaadhyay, une des auteurs du rapport du PNUD, Geoffrey Pearson, président de l'ACNU, ainsi que des représentants du gouvernement canadien et d'ONG.

Monsieur Roy s'est réjoui du fait que le rapport associait les valeurs démocratiques au développement durable, mais a regretté que le rapport n'aille pas un peu plus loin.

inextricablement liés

« Il ne peut exister de démocratie durable en l'absence d'un système qui respecte les droits humains, à savoir tous les droits — sociaux, économiques et politiques, a-t-il déclaré devant une centaine de délégués. On ne peut dissocier les valeurs démocratiques des droits humains, du développement social durable. Il aurait fallu insister plus clairement sur cette complémentarité dans ce rapport d'une importance majeure qui nous a réunis ici aujourd'hui. »

Le rapport du PNUD vient confirmer bon nombre des conclusions de l'étude de Droits et Démocratie Développement démocratique 19902000 : Un aperçu, disponible au www.ichrdd.ca, notamment le fait que seulement 47 des 81 pays qui ont accédé à la démocratie depuis 1980 peuvent être qualifiés d'États authentiquement démocratiques. Droits et Démocratie estime que les vraies démocraties doivent créer les conditions permettant la réalisation de tous les droits humains — civils, politiques, sociaux, économiques et culturels. En favorisant l'exercice de l'ensemble de ces droits, on alimente ultimement une culture de la démocratie, qui représente la seule voie vers un développement durable.

Libertas est une publication trimestrielle de Droits et Démocratie et est distribué gratuitement. Libertas est aussi disponible sur notre site à www.ichrdd.ca. Ses articles peuvent être reproduits, à la condition de citer la source et de faire parvenir une copie de la publication dans laquelle apparaît l'article à Droits et Démocratie. Le genre masculin est parfois employé à la seule fin de faciliter la lecture. Dépôt légal, quatrième trimestre 2002. ISSN 1027-0884.

Le centre de documentation de Droits et Démocratie est ouvert au public. S'il vous plaît prendre rendez-vous en composant le (514) 283-6073.

• Rédaction: Augie van Biljouw (avbiljou@ichrdd.ca). • Graphisme: Laperrière Communication. • Traduction: Claudine Vivier.

Conseil d'administration: Kathleen Mahoney (présidente du Conseil), Jean-Louis Roy, John Fryer, Suzanne Laporte, Sofia Macher, David Matas, Vitit Muntarbhorn, Willy Munyoki Mutunga, Michèle Rouleau.